

Dans les années 1980, le parc André-Malraux est encadré au premier plan par les tours Aillaud ; à droite par les immeubles et l'école d'architecture conçus par Jacques Kalisz ; vers la gauche par le Théâtre des Amandiers et les HLM de l'ancienne rue Greuze.

L'école d'architecture en bordure du parc en 1977.



Le parc André-Malraux

Aménagé de 1972 à 1981, le parc André-Malraux conçu par Jacques Sgard est doté d'une grande diversité paysagère, botanique et écologique. Il présente la particularité de rester ouvert jour et nuit et d'avoir bénéficié de liaisons très réussies avec les tours Aillaud et le Théâtre des Amandiers.

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre.



En 1960, dans le cadre du plan d'aménagement de La Défense, André Malraux, ministre de la Culture, propose de réaliser à Nanterre un parc à vocation culturelle. Il prévoit l'édification d'un Musée du XX^e siècle, d'un Conservatoire national supérieur de musique, d'une école d'architecture, d'une école du cinéma et de la télévision et d'une École nationale des arts décoratifs. Un parc de 20 hectares, véritable espace de respiration, doit compléter cet ensemble. En 1964, l'aménagement du parc est approuvé par décision d'un comité interministériel. Toutefois, la même année voit la naissance du département des Hauts-de-Seine et le choix de Nanterre comme ville préfecture, ce qui apporte des modifications au projet initial : il faut envisager la construction de la préfecture et de la station de RER Nanterre-Préfecture. Progressivement, le programme des installations culturelles est remis en question et, finalement, seules l'école d'architecture (à l'abandon depuis la réorganisation des écoles d'architecture en 2004) et l'École de danse de l'Opéra de Paris aboutiront.

Un espace de liberté

En 1967, lorsque Jacques Sgard est chargé de l'aménagement du parc, il veut créer une zone dotée d'une grande diversité paysagère, botanique et écologique. Dans son projet approuvé par l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense (EPAD), en 1971, le paysagiste remodèle le territoire en construisant trois buttes en cône tronqué d'où l'on peut découvrir des perspectives sur une vaste étendue verte et un étang de deux hectares. Les plantations doivent structurer l'espace et créer des ambiances multiples. La grande prairie centrale et l'étang, où le regard porte loin, sont associés à des secteurs plus intimes délimités par des arbres, des arbustes, des buissons. Un jardin de fleurs en bordure de l'étang et un jardin botanique aux espèces horticoles variées doivent apporter leurs floraisons du printemps à l'automne. Outre les végétaux, d'autres éléments naturels tels que l'eau et le sable organisent les différentes parties, comme

la pataugeoire avec ses vagues de ciment et l'aire de jeux pour enfants dite Mer de sable.

Alors qu'en 1971, les pelouses sont interdites au public, Jacques Sgard conçoit le parc comme un espace de liberté où il est possible de jouer, pique-niquer, courir, s'étendre sur l'herbe. Il recherche des variétés de gazon qui résisteront aux piétinements et permettront aux usagers de profiter pleinement de la verdure. Les arbres sont également choisis avec soin : en dehors d'un marronnier déjà présent sur place, toutes les autres essences (érables sycomores, planes et champêtres, tilleuls, frênes, ormes, saules blancs, pins noirs d'Autriche) sont sélectionnées pour leur rapidité de croissance, leur adaptation au climat et leur robustesse.

Jacques Sgard prévoit l'aménagement d'un jardin de fleurs et d'un jardin de plantes. Le premier regroupe un ensemble de rosiers et le second, sur une superficie de 5 000 m², répartit environ 300 variétés ornementales. Un effort particulier est apporté à la réalisation du jardin de plantes, dont le relief permet de concevoir des microclimats adaptés aux différents groupements écologiques. On y trouve un ensemble de plantes tapissantes, d'arbustes, de conifères nécessitant un sol argilo-calcaire, des plantes de bruyère sur un sol acide, des plantes de tourbière et aquatiques exigeant la présence de l'eau. L'étang central artificiel est lui-même garni de nombreuses plantes aquatiques immergées dans des jardinières en ciment. Roseaux, joncs, trèfles d'eau, nénuphars, qui jouent un rôle décoratif important, oxygènent les eaux et servent de refuge naturel aux oiseaux.

Les travaux d'aménagement du parc vont durer de 1972 à 1981. Les buttes sont élevées avec les remblais des fondations des tours de La Défense, auxquels s'ajoute de la terre végétale venant de la création des pistes de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. L'étang, dont une membrane synthétique assure l'étanchéité, est actuellement approvisionné par l'eau provenant d'un forage de 100 mètres de profondeur. À l'origine, l'eau de la ville l'alimentait, ce qui était coûteux. En mars 1981, à la surprise générale, l'étang s'est vidé : l'eau s'était écoulée par une déchirure

de la membrane dans l'ancienne carrière située en dessous ! Une association de pêche, l'APNLE, en accord avec le conseil général, est chargée de sa gestion et de son approvisionnement en poissons.

Sans limites

Le parc présente la particularité de rester ouvert jour et nuit. À sa création, aucune barrière ne devait en marquer les limites. Si les masses plantées forment des lisières naturelles qui renforcent l'intimité du lieu, elles ne le coupent en aucune façon de son environnement urbain. Aucune limite n'est fixée au préalable, le parc et le bâti s'interpénètrent. Pour un passage harmonieux de l'un à l'autre, les liaisons paysagères ont été travaillées avec les architectes Écochard et Darras pour le Théâtre des Amandiers et Émile Aillaud pour les tours Nuages.

Au fil du temps, des équipements ont évolué et des activités nouvelles ont vu le jour. La pataugeoire s'est transformée en piste pour les amateurs de vélo, de roller et de planche à roulettes. Depuis 1994, un mur d'escalade construit au sommet d'une des trois collines permet la pratique de ce sport. De même, une aire pour adolescents, conçue en 1995 par Michel Bulcourt, propose du ping-pong, du basket, du vélo...

Le jardin de collection, rénové par le paysagiste Jacques Vergely au cours des années 1998 à 2000, est toujours un lieu très intime, un refuge qui semble loin de la ville, hors du temps. À travers un dédale de sentiers sinueux, le promeneur découvre des plantes aquatiques et terrestres qui tapissent buttes et bassins. Chaque saison apporte ses floraisons et ses couleurs. Dans ce jardin peuvent naître la rêverie, l'imagination... Le parc André-Malraux, qui joue pleinement son rôle de lieu de détente, constitue par ses qualités paysagères et environnementales un espace naturel qui valorise le quartier et participe au bien-être de la population.

À lire : Les jardins à Nanterre du XVIII^e siècle à nos jours, ouvrage édité par la Société d'histoire de Nanterre, disponible à l'office de tourisme et en ligne sur le site internet de la SHN : <http://histoire-nanterre.org/?p=387>